

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bischwiller

Correspondant : Mme Laura MENNESSON, Cellule Marchés Publics, 1-9 Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 54, courriel : marches.publics@bischwiller.com, adresse internet : <https://alsacemarchespublics.eu>

Objet du marché : TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU PRIVE DE LA VILLE ET D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX TELECOM A 67240 BISCHWILLER

Type de marché de travaux :

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché a pour objet l'extension du réseau privé de la ville et l'enfouissement des réseaux télécom dans les rues des Pharmaciens, Maréchal Joffre et Oberhoffen sur Moder à 67240 Bischwiller.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La durée du marché est fixée à 11 semaines (y compris période de préparation) à compter de l'ordre de service prescrivant l'exécution des travaux. Date prévisionnelle de commencement des travaux : 02/09/2019.

Prestations divisées en lots : non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces

opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 12 juillet 2019 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019RESEAUPRIVE

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05 juin 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Correspondant : M. Pierre DIETSCH , Service Technique - 1-9, Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 99 45

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Correspondant : Mme Laura MENNESSON , Cellule Marches Publics - 1-9, Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 54, courriel : marches.publics@bischwiller.com, adresse internet : <https://alsacemarchespublics.eu>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : La remise des offres par voie électronique est obligatoire pour cette consultation sur le site : <https://www.alsacemarchespublics.eu>.